

TARIFS 2016-2017

Contributions trimestrielles

Catégories	Tranches		Tarif pour enft* 1 (ainé)	Tarif pour enft* 2	Tarif pour enft* 3	Tarif pour enft* 4	Tarif pour enft* 5
cat 1	-	5 290	138,5 €	134,3 €	76,2 €	74,8 €	73,4 €
cat 2	5 291	6 446	211,1 €	204,8 €	116,1 €	114,0 €	111,9 €
cat 3	6 447	7 673	289,1 €	280,4 €	159,0 €	156,1 €	153,2 €
cat 4	7 674	9 041	362,6 €	351,7 €	199,4 €	195,8 €	192,2 €
cat 5	9 042	10 613	426,5 €	413,7 €	234,6 €	230,3 €	226,0 €
cat 6	10 614	12 468	481,7 €	467,2 €	264,9 €	260,1 €	255,3 €
cat 7	12 469	14 666	545,7 €	529,3 €	300,1 €	294,7 €	289,2 €
cat 8	14 667	17 282	609,0 €	590,7 €	335,0 €	328,9 €	322,8 €
forfait	sup 17 283		660,5 €	640,7 €	363,3 €	356,7 €	350,1 €

Il y a 3 factures par année scolaire pour 10 mois de scolarité.

*Ne sont comptabilisés que les enfants scolarisés au Centre Scolaire Saint-Marc

Comment déterminer votre catégorie :

Sur votre avis d'imposition, relever :

- Votre revenu fiscal de référence -> **RFR**
- Votre nombre de parts -> **NP**
(Les parents isolés peuvent rajouter ½ part)

Calcul : **RFR** divisé par **NP** = Catégorie qui correspond à la tranche.

Exemple :

- Votre revenu fiscal de référence 25 000€ -> RFR
- Votre nombre de parts 3 -> NP

25000 / 3 = 8 333,33 => d'après le tableau ci-dessus, vous vous positionnez dans la catégorie 4.

1. JUSTIFICATIF

Une **copie DE TOUTES LES PAGES de l'avis d'imposition 2015 sur les revenus 2014** devra être jointe obligatoirement au dossier si vous vous classez dans les catégories 1 à 8.

En cas de non réception de ce document à la date indiquée par nos services, la famille sera classée de façon définitive en catégorie Forfait.

2. REDUCTION

Les familles dont l'un des parents travaille dans l'enseignement catholique peuvent bénéficier d'une réduction de 30 % de la catégorie dans laquelle elles se classent en fournissant un certificat de travail ainsi que la copie intégrale de l'avis d'imposition 2015 sur les revenus 2014.